

BOURG-ET-COMIN : LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU PONT DE LA RD967 VONT COMMENCER

Dès le 10 octobre, un plan de déviation sera mis en place afin de permettre le déroulement des travaux sur le pont franchissant le canal de l'Oise à l'Aisne sur la RD967.



L'ouvrage d'art n°D0493 RD967 franchissant le canal de l'Oise à l'Aisne (commune de Bourg-et-Comin)

Depuis plusieurs années, le pont qui permet le franchissement du canal de l'Oise à l'Aisne par la RD967 à Bourg-et-Comin fait l'objet d'une vigilance particulière compte tenu de son état structurel dégradé. Un alternat de circulation est instauré depuis juin 2020 afin de préserver la structure de l'ouvrage avant son remplacement.

Les études de conception étant achevées et l'entreprise chargée des travaux sélectionnée, la reconstruction du pont va donc pouvoir démarrer. Les financements nécessaires à cette opération ont été mobilisés par l'Assemblée départementale.

Le chantier débutera le 10 octobre 2022 pour une durée estimée à 7 mois, avec un objectif de **remise en service pour la mi-mai 2023**.

En tout premier lieu, la pose d'une passerelle provisoire permettra le **maintien de la circulation piétonne** et le dévoiement temporaire des réseaux pendant toute la durée des travaux. Viendront ensuite les travaux de démolition du tablier existant, la reprise des appuis, la mise en place de la nouvelle charpente métallique, la

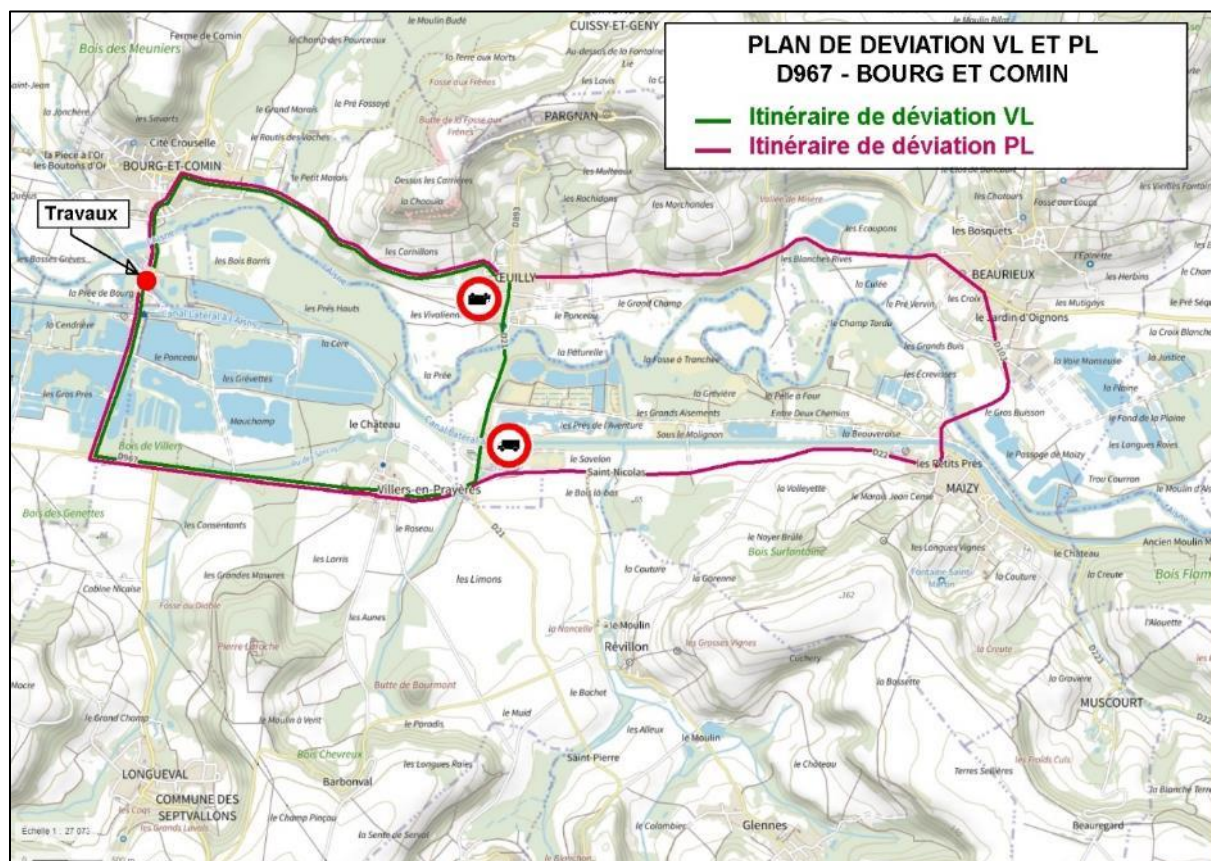
réalisation du hourdis béton, l'étanchéité générale, la construction des trottoirs et de la chaussée. Enfin, les réseaux définitifs seront remis en place et la passerelle piétonne déposée.

« Le Conseil départemental de l'Aisne assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de ce projet » souligne **Mathieu Fraise, vice-président en charge des équipements départementaux et infrastructures**. « Le pont actuel, en béton, pèse près de 450T, le nouveau pont métallique pèsera uniquement 150T. Tout en conservant les appuis existants, la capacité portante de l'ouvrage sera ainsi considérablement augmentée et permettra le **croisement des poids-lourds sans restriction**. »

Durant les travaux, la circulation de la RD967 sera totalement interrompue sur l'ouvrage. Localement, les véhicules légers (VL) devront suivre l'itinéraire de déviation qui empruntera, dans les deux sens de circulation, les routes départementales n°925, n°21 et n°22, et traversera les communes de Cœuilly et Villers-en-Prayères. Quant aux poids lourds (PL), pour une desserte locale, ils devront emprunter les routes départementales n°925, n°103 et n°22, et traverseront les communes de Cœuilly, Beurieux, Maizy et Villers-en-Prayères.

À plus grande échelle, pour un transit nord-sud, les poids lourds (PL) devront suivre l'itinéraire de délestage qui empruntera, dans les deux sens de circulation, les routes départementales n°1044 et n°925. La circulation est-ouest sera assurée par la route départementale n°18CD dite « Chemin des Dames ».

Le coût global de l'opération est de **1 760 000 € TTC**, l'opération bénéficiant du concours financier de l'Etat au titre de la **Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (DSID), d'un montant de 580 000€**.



PLAN DE DELESTAGE PL D967 - BOURG ET COMIN

— Itinéraire de délestage PL

